

tout à fait identique à celle de la peinture disparue de Saint-Michel/Saint-Guillen que Mossa avait pu observer en 1919 (voir *supra*).



Chapelle Notre-Dame et tableau de l'autel – Photographies Luc Thévenon (1975)

Cette petite bâtisse, qui demeure une propriété privée, tourne aujourd'hui à la ruine et son tableau part en lambeaux, mais il est bien évident que, malgré la similitude des appellations, ce ne pouvait être à elle que faisait référence Guillaume Payan dans des actes de la fin du XVII^e siècle.

2. Une chapelle-mère au XV^e siècle ?

Pour éclaircir l'énigme chronologique, il nous faut revenir aux sources d'Ancien Régime en procédant à nouveau de manière régressive. Au cours de sa visite pastorale de 1786, l'évêque de Glandève, M^{gr} Hachette des Portes évoque bien une « chapelle Notre-Dame de Consolation dite de Rampal » avec un service de 22 messes à la charge de Messire Deprat, chanoine de la cathédrale d'Entrevaux⁴⁶. Et dans les cadastres de 1703 puis de 1764, ledit édifice apparaît nommément comme propriétaire, pour financer ce service, de deux prés et d'un jardin sis au pied du village, d'une contenance de 5 mesures et 4 pas (≈ 1,5 ha)⁴⁷. Au-delà, on se souvient des testaments de Guillaume Payan de 1679 puis 1683 souhaitant que sa propre fondation reprenne les dimensions de Notre-Dame de Rampal. Nous connaissons même l'identité de certains des chapelains : le jeune Amédée Payany en 1704 se trouve

⁴⁶ A.H.D.N., op. cit.

⁴⁷ ADAM, E dépôt 58, CC 12 et 16. En 1764, la chapelle est appelée Notre-Dame de Rampar.